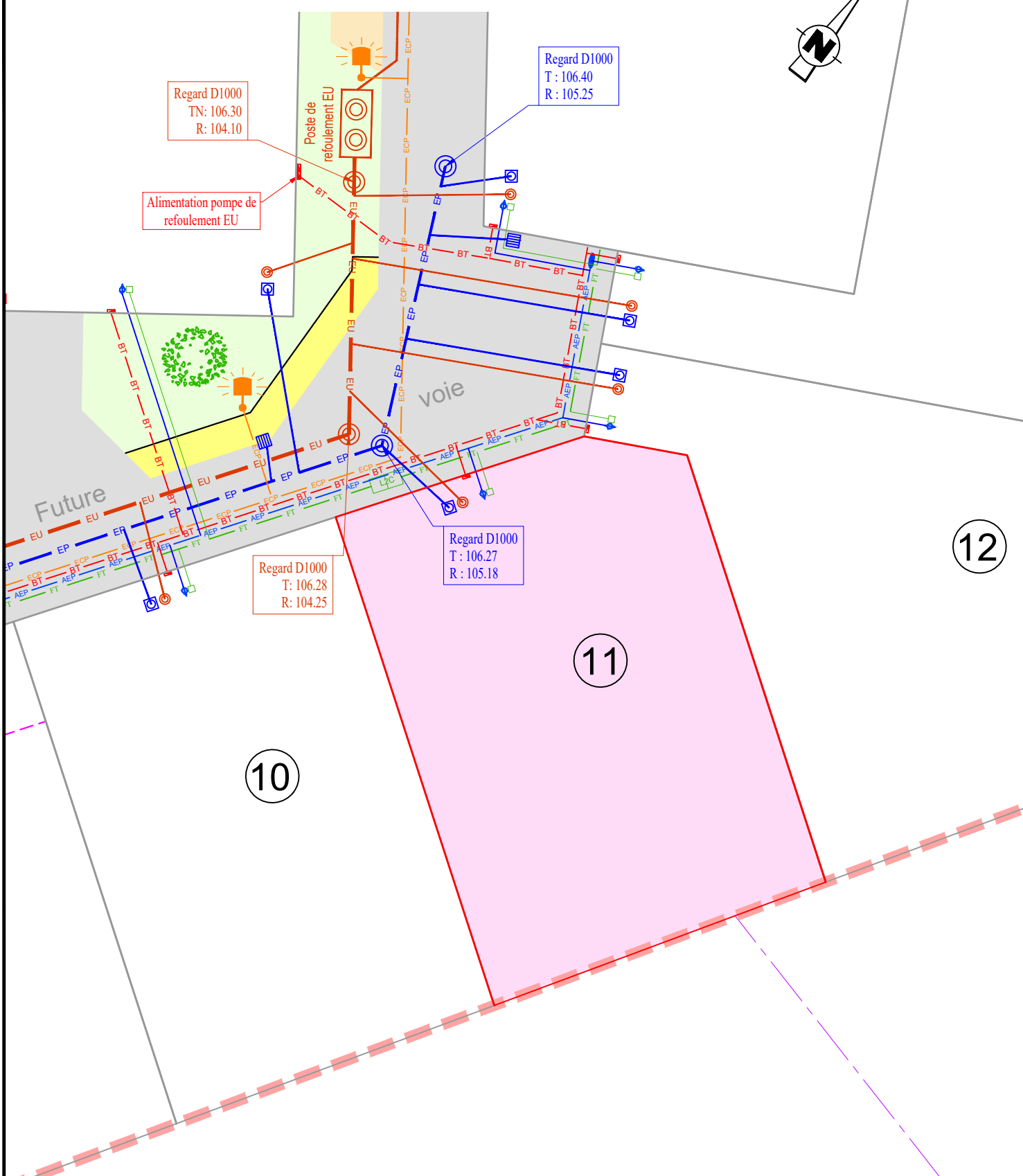


15

PLAN DES RESEAUX

Echelle : 1/250



Nota : La position et la profondeur des branchements sont figuratives. Tout projet de construction devra tenir compte des positions et altimétries réelles après travaux de viabilisation. De plus, la position et l'altimétrie des éléments de viabilisation présents sur la voirie (tampons, grilles, candélabres...) sont figuratives et pourront être modifiés lors des travaux de viabilisation.

- Regard Eaux Pluviales
- Regard Eaux Usées
- Citerneau Eau Potable
- Regard PTT
- Coffret EDF

DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

Commune de VILLEPERDUE

"Lotissement des Grands Champs"

PLAN DE VENTE PROVISOIRE

LOT N°11

Section ZE



Sans échelle

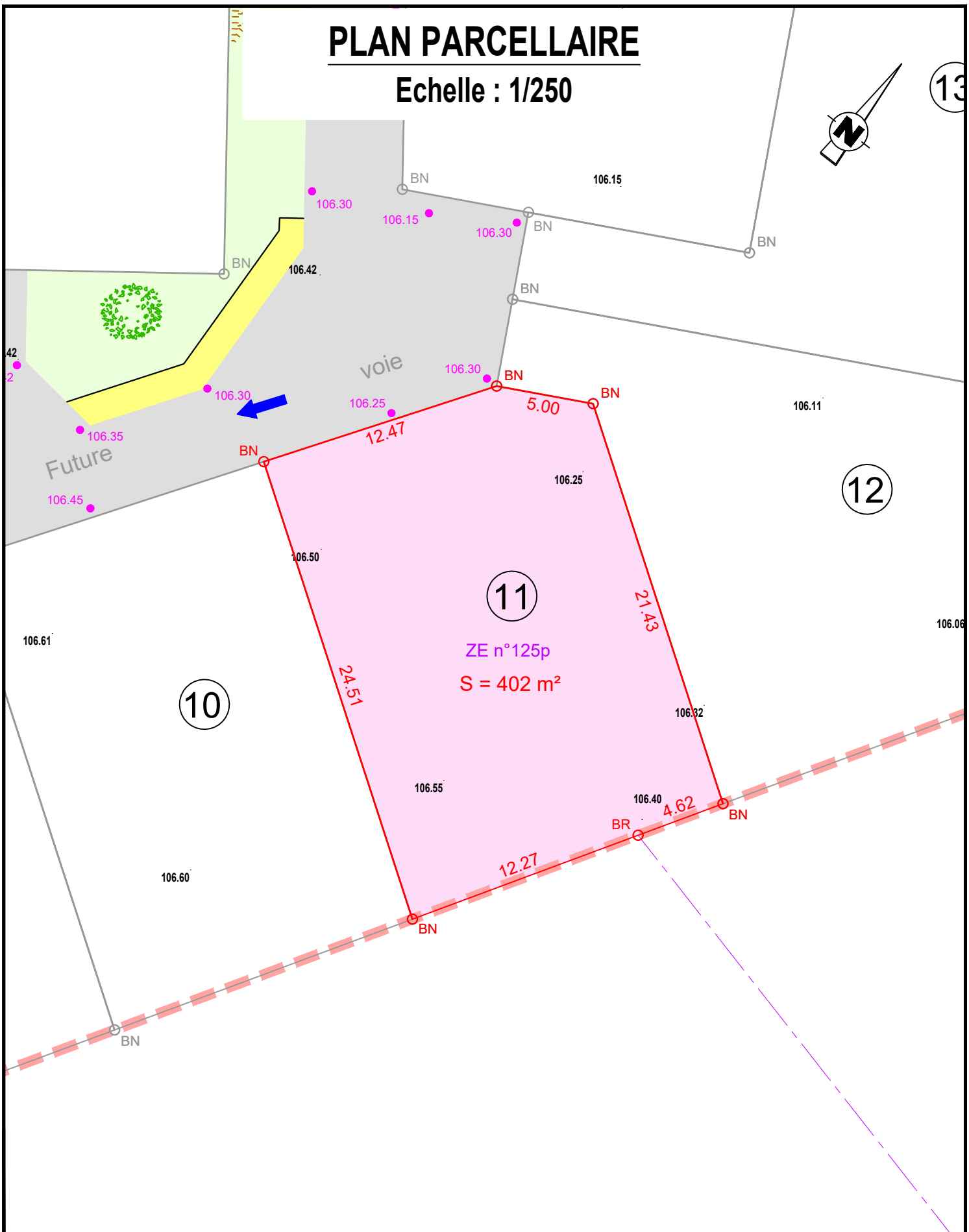
Maître d'ouvrage	FONCIER AMENAGEMENT		51 A Chemin de la Brosse 49 130 LES PONTS-DE-CE Tél : 02.41.44.91.47 Email : contact@foncier-amenagement.fr
Géomètre-Expert	F. TARTARIN		17, rue de la Douzillère 37 300 JOUÉ LES TOURS Tél. : 02.47.67.03.86 Email : francois.tartarin@geometre-expert.fr
Architecte	3A STUDIO		224, rue Giraudeau 37 000 TOURS Tél. : 06.72.70.45.00 Email : milene.catala@gmail.com

Dossier N°21100

OCTOBRE 2023

PLAN PARCELLAIRE

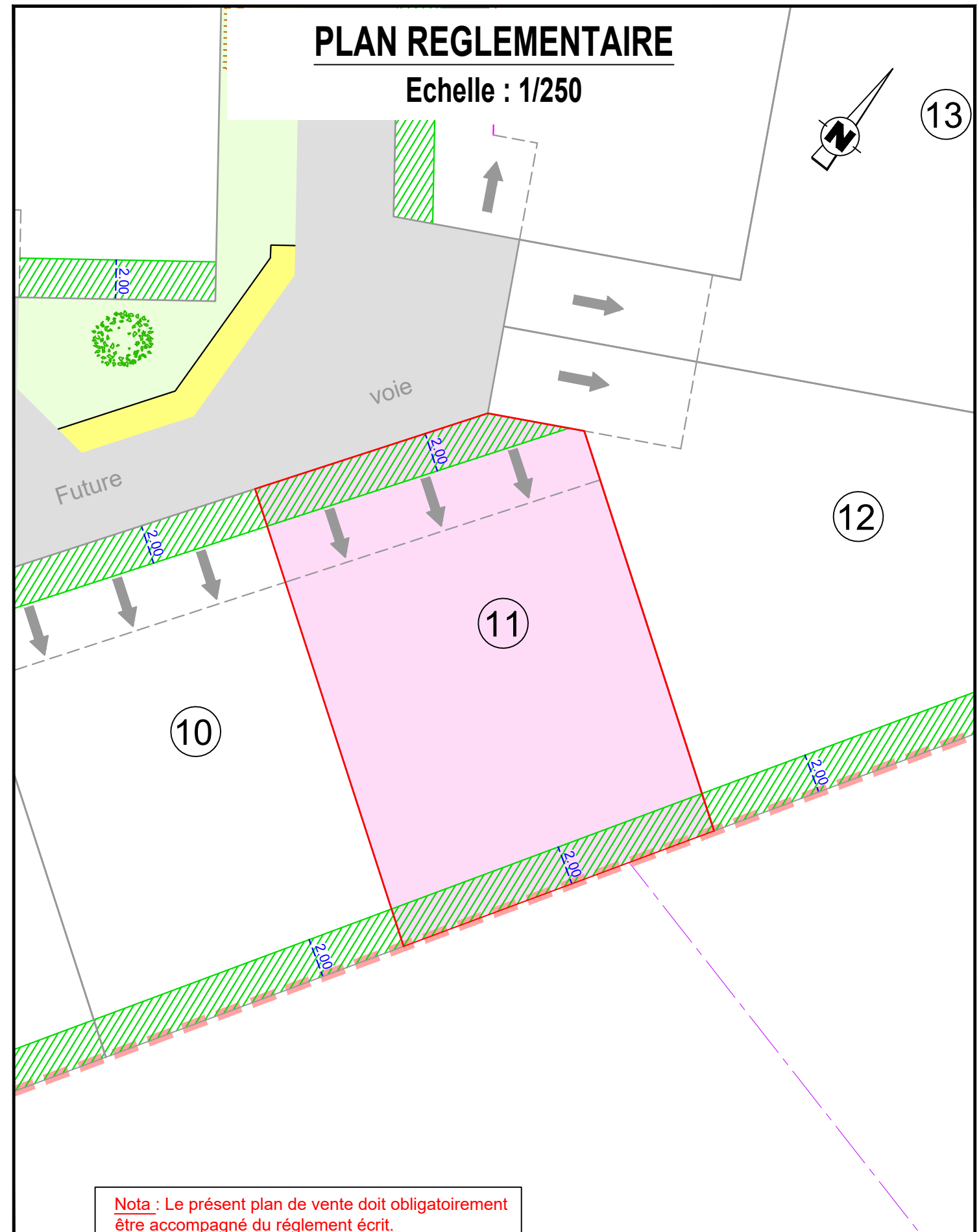
Echelle : 1/250



- Périimètre du lotissement
- Limite parcellaire
- Points de niveaux avant travaux
- Bornes (nouvelles à poser - résine existantes)
- Sens de circulation automobile
- Cote altimétrique projet

PLAN REGLEMENTAIRE

Echelle : 1/250



Nota : Le présent plan de vente doit obligatoirement être accompagné du règlement écrit.

- Zone non aedificandi pour toute construction (principale ou annexe)
- Zone d'accès véhicules et aire de stationnement privé (5m*5m) à adapter selon l'emplacement des viabilisations